INFO PARENTS

Vol. 14 • No 1
FÉVRIER 2007

UNE PUBLICATION DES PARENTS FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Tél. : (506) 859-8107 • Téléc. : (506) 859-7191 • Sans frais : 1-888-369-9955 • Courriel : afpnb@nb.aibn.com • Site Internet : http://www.bdaa.ca/parents

afpnb
Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick

Le Prix de la CNPF 2007 pour Sylvie Comeau

page 2

Un défenseur des parents

page 5

Certificat de valorisation des parents à Hamid Al-Farkh

page 10

Vers la Semaine provinciale de la fierté française

Semaine provinciale de la fierté française
SPFF

page 6

Qu'en pensez-vous?

Troubles alimentaires

page 4

Le Prix des parents de la CNPF à Sylvie Comeau

La récipiendaire du Prix des Parents de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) pour 2006 est Sylvie Comeau, de Val-Comeau, dans la Péninsule acadienne.

L'œuvre de Mme Comeau s'échelonne sur de nombreuses années pendant lesquelles elle a oeuvré pour le mieux-être des enfants et des parents dans la Péninsule et au Nouveau-Brunswick.

En 1983, une visite à l'école de l'aînée de ses filles, l'école La Source de Tracadie-Sheila, lui fit constater quelques besoins à cette école : absence de portes aux salles de classe, pas de cafétéria.

Elle décida de s'impliquer au sein du comité de parents de l'école pour aider à corriger de tels problèmes, mais un tel comité n'existant pas, elle convoqua les parents intéressés à une rencontre d'information. À l'époque, les Comités foyer-école et les comités Home and School étaient regroupés sous la même association.

Un comité provisoire fut formé puis devint permanent avec Mme Comeau à sa tête. Avec la collaboration de la direction et du personnel de l'école, la « Journée sur les bancs d'école » fut créée par le comité pour que les parents soient témoins de ce que vivent les enfants pendant leur journée à l'école.

Suite à cette activité, de nombreux parents assistèrent à la réunion suivante du Conseil scolaire pour appuyer le Comité de foyer-école dans ses démarches. Au cours des mois suivants, des portes étaient installées et des démarches furent entreprises pour inscrire l'amélioration de la qualité de l'air aux priorités majeures. Des plans pour modifier l'espace pour permettre une salle d'ordinateurs et une cafétéria furent établis.

D'autres projets furent réalisés, comme un calendrier illustré par les enfants et un calepin-mémo créé par Mme Comeau et qui fut utilisé au niveau du District. Un projet d'été fut initié afin de faire du renforcement scolaire pour les élèves éprouvant des difficultés.

À l'assemblée générale annuelle de foyer-école anglophone et francophone, les délégués votèrent en faveur de deux structures distinctes, donnant naissance aux Comités de parents du Nouveau-Brunswick où notre récipiendaire occupa le poste de secrétaire au Conseil d'administration, puis vice-présidente à la programmation.

« J'ai suivi mes enfants de la 1ère à la 12e année, de l'École La Source, à la Villa des Amis, formant des comités de parents à chacune des écoles même à la polyvalente W.A.L. car, même à ce niveau les parents doivent s'impliquer et jouer un rôle d'appui aux jeunes dans leurs revendications », explique Sylvie Comeau.

Au fil des ans, elle a travaillé à la mise en œuvre de plusieurs réalisations comme l'implantation des maternelles, un sondage pour évaluer les besoins des enfants avant l'entrée à l'école et un guide de référence pour implanter un réseau de bénévoles dans les écoles. D'autres sujets importants lui tiennent encore à cœur, dont le dossier du Ritalin, les difficultés d'apprentissage et les besoins en orthophonie.

Mère de deux filles, elle a milité pour sensibiliser les écoles à faire davantage de propagande pour le sport féminin et offrir une diversité équitable aux filles. « Avoir un Comité de parents dans chacune des écoles n'a pas été toujours facile, mais grâce à cette initiative bénévole, cela a permis à bien des écoles d'avoir leur terrain de jeux, leur cafétéria et leur salle de théâtre, améliorer la qualité de l'air, un bâtiment au lieu des roulottes, une multitude d'activités et de levées de fonds et d'ouvrir les esprits à l'importance de l'implication des parents autre que faire des sandwichs. »

« Les Comités de parents m'ont permis de connaître la vitalité française de la Péninsule acadienne, du N.-B. et du Canada, de connaître des gens qui militaient ou contribuaient aussi à notre mission. Pour militer bénévolement pendant près de vingt ans, à oeuvrer dans les comités de parents pour le mieux-être des enfants et des jeunes, il faut être convaincu que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et de l'importance de leur implication en milieu scolaire et communautaire. »

« Merci chaleureux à ma famille : J'avais l'esprit tranquille pour me consacrer à mes devoirs, grâce à mon mari François qui, je savais, était là pour nos filles et en plus, m'aidait souvent à brocher et classer les documents pour les présentations publiques. Aussi à mes filles, Isabelle et Mélanie, qui n'ont pas tenu rigueur de mon implication et qui, j'espère, s'impliqueront un jour à leur tour. »

En reconnaissance de ses accomplissements, l'Association francophone des parents du N.-B. a remis le Prix des Parents de la CNPF à Mme Sylvie Comeau le 9 décembre dernier, au Tazza Caffe de Tracadie-Sheila, en présence d'amis et de membres de la famille Comeau, de même que de membres du Conseil d'administration de l'AFPNB.

Prix des Parents de la CNPF – ***Une peinture de l'artiste André Robichaud ainsi qu'une plaque furent remises à Mme Sylvie Comeau, récipiendaire du Prix des Parents de la CNPF, par l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick au cours d'une cérémonie intime au Tezza Caffe de Tracadie-Sheila, le 9 décembre 2006. La photo montre, de gauche à droite, Hugues Lavoie, vice-président à la programmation; Marie Nyanziga, secrétaire; Madeleine Vachon, vice-présidente à l'administration; Sylvie Comeau; Jody Dallaire, responsable du secteur de la petite enfance; Bruno Cormier, responsable du secteur de la culture; et Clodine Bilodeau, responsable du secteur éducation.***

Le Sud-Est s'informe sur les troubles d'apprentissage

Des parents du Sud-est de la province s'outillent un peu plus pour comprendre et faire comprendre ce que sont les troubles d'apprentissage. Sur l'initiative de l'Association des troubles d'apprentissage du Sud-Est (ATASENB), une série de trois séances d'information sera présentée au cours de cet hiver.

La première séance de la série, tenue le 23 janvier dernier au Pavillon du parc Rotary de Dieppe mettait en scène M. Gérald Richard, agent pédagogique au district scolaire 01. M. Richard a, entre autres, discuté de la planification triennale du district scolaire 01 en matière de troubles d'apprentissage, l'équipe stratégique du district ainsi que le fonctionnement des équipes stratégiques dans les écoles du district, la démarche du plan d'intervention, le rôle du parent en vertu de la Loi sur l'éducation et dans la démarche du plan d'intervention, de même que les services offerts à un enfant ayant un trouble d'apprentissage dans le district.

Une deuxième séance d'information, le mardi 27 février, à 19 h et au même endroit, présentera la Dre Nicole LeBlanc, pédiatre, qui discutera principalement des étapes à suivre en attendant le diagnostic de trouble d'apprentissage. Suffisamment de temps sera réservé pour répondre aux questions de la salle.

Trois panélistes joindront leurs forces le mardi 20 mars pour la troisième séance, qui mettra en évidence des situations concrètes des effets de la dyslexie. Tout d'abord, M. John Smyth discutera du cheminement scolaire de sa fille Jessica, diagnostiquée dyslexique en 2003. M. Smyth partagera avec les participants les difficultés rencontrées sur leur parcours ainsi que la gamme des émotions éprouvées face à un trouble d'apprentissage.

Lors de cette même séance, deux adolescents, Julie Goguen et Daniel Savoie, tenteront d'expliquer ce que l'enseignement multisensoriel simultané (EMS) leur a apporté, tant au point de vue scolaire que personnel.

Une courte bande vidéo intitulée « Une journée à l'école… dans les bottines de Benoît » précédera cette séance. Il s'agit d'un petit film d'animation représentant bien ce que vivent les jeunes ayant des troubles d'apprentissage.

Mme Jeanne-Mance Ouellet, enseignante au programme EMS, sera également sur place pour répondre aux questions portant sur ce programme. Ces séances intéresseront les parents et les intervenants souhaitant obtenir les outils nécessaires pour aider son enfant à s'épanouir pleinement sur le plan éducationnel, social et émotionnel.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles auprès de l'ATASENB au (506) 382-8273 ou par courrier atasenb@nbnet.nb.ca.

Librairie – French Bookstore
La Grande Ourse
577, rue Main St.,
Moncton NB E1C 1C6
• Service de commandes • Expositions-Vente
• Salons du Livre • Magasin
Tél./ Phone: (506) 853-7554 Fax.: (506) 855-2141
e-mail: lgo@nbnet.nb.ca
Heures d'ouverture
lundi au vendredi – 10h à 18h samedi – 10h à 16h

Le collège des meilleures PRATIQUES
Plus de 70 programmes postsecondaires menant à l'emploi ou à l'université
Résidence sur le campus
Meilleur collège en Ontario
• pour la qualité de son enseignement
• pour la pertinence de ses programmes
la cité collégiale
www.lacitecollegiale.com
Nouveau! L'admission est confirmée le 1er février 2007
Faites votre demande dès maintenant pour assurer votre place dans le programme de votre choix!
06-002

Les troubles alimentaires chez nos jeunes

Chacun de nous, à un moment ou un autre, a déjà rêvé de ressembler à une image présentée dans une publicité de boisson gazeuse, de vêtements ou autre. Peu importe le média utilisé, ces images restent gravées dans notre subconscient et nous accompagnent tout au long de notre développement. Notre entourage influence également nos comportements.

De même, les tendances du jour influencent grandement nos choix. Tandis que pour la plupart d'entre nous, suivre les tendances se limite à notre choix vestimentaire, pour d'autres, cela implique un changement radical des habitudes de vie pour refléter une image particulière. Lorsque le désir de se conformer à cette image devient si puissant que la personne est prête à prendre des mesures extrêmes pour y arriver, on est alors en présence d'un comportement qui défie la logique et qui risque d'avoir des conséquences souvent irréversibles.

Le corps humain doit maintenir un certain équilibre pour survivre et se développer harmonieusement. Or, en modifiant à outrance sa nutrition, un individu met cet équilibre en péril. C'est le cas de nombreux adolescents qui montrent des signes d'anorexie.

Quoique certaines recherches argumentent que des troubles alimentaires ont des origines physiologiques, il n'en demeure pas moins que les images de mannequins présentées dans les magazines, à la télé et dans les autres médias ont souvent un effet déclencheur chez la personne à risque.

L'adolescence est une période de notre vie où nos perceptions sont amplifiées au point d'oublier la réalité. Dans ce contexte, il est important de maintenir le dialogue avec nos enfants pour faire la part des choses et encourager l'enfant à évaluer objectivement ses choix.

À un âge où l'autorité parentale a peu d'emprise, une approche plus ouverte serait peut-être de mise pour offrir un encadrement à son enfant dans ses choix de modèles et l'aider à fixer les limites à observer pour respecter un bon équilibre émotionnel et physique.

Il serait intéressant de connaître les opinions de parents sur le sujet des troubles alimentaires. Ainsi, je vous pose les questions suivantes :

Que pensez-vous des troubles alimentaires chez nos enfants?

Avez-vous des trucs ou approches pour discuter des troubles alimentaires avec vos enfants?

Croyez-vous que les publicistes devraient mettre le public en garde du danger des troubles alimentaires lorsqu'ils présentent des modèles aux proportions extrêmes?

Devrait-il y avoir des cours de sensibilisation sur les troubles alimentaires dans les écoles?

Envoyez vos commentaires à afpnb@nb.aibn.com ou appelez au 506-859-8107.

INFO PARENTS

Réalisé par Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick

Montage Betty Melanson, Le Moniteur Acadien

Éditeur Équipe du journal

Équipe de rédaction Conseil d'administration de l'AFPNB
Équipe du journal
Jacques Mourant, agent de communication

Tirage 82 000 copies

Financement
La publication de l'Info-Parents est possible grâce à l'appui de Patrimoine canadien, du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick ainsi que nos commanditaires et annonceurs. L'Info-Parents se veut un outil de communication pour tous les parents francophones du Nouveau-Brunswick.

L'anorexie

L'anorexie est caractérisée par une perte de poids importante (pouvant aller jusqu'à 40 pour cent) découlant d'un régime amaigrissant excessif, souvent combiné à des exercices physiques intenses et aux vomissements provoqués. Les personnes atteintes d'anorexie s'estiment grosses quand, en réalité, elles sont d'une maigreur extrême. Ainsi, elles cessent presque complètement de s'alimenter et nient l'existence de leur problème.

La boulimie

À l'opposé de l'anorexie, la boulimie est un abus d'aliments, généralement suivi par des activités purgatives (vomissements provoqués, abus de laxatifs, périodes de jeûne, et parfois, exercices physiques excessifs). Ainsi, les périodes de pulsions incontrôlables sont suivies des réactions déclenchées par la peur de grossir. La personne atteinte de boulimie est à la fois déprimée et dégoûtée de son comportement compulsif. Dans la majorité des cas, la personne atteinte se cache et vit dans la honte. Les personnes atteintes de boulimie peuvent avoir un poids trop faible, normal ou excessif et une même personne peut vivre successivement des périodes anorexiques et boulimiques.

Statistiques troublantes

• Selon les statistiques, 5 à 13 pour cent des adolescents souffrent d'anorexie, et ces pourcentages augmentent chaque année. (Source : Le Devoir, 20 août 2001)
• Neuf personnes sur dix souffrant d'anorexie sont des filles. (Source : Le Devoir, 20 août 2001)
• 10 à 15 pour cent des personnes atteintes d'anorexie ou de boulimie en meurent. (Source : Bouchée Santé, Institut national de la nutrition, 1993)

La proportion de la population souffrant de troubles alimentaires confirme le sérieux de la situation. Au-delà des statistiques, il faut se rappeler que chacune des personnes souffrant de ces troubles met sa vie à risque. La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible de corriger ce trouble par une intervention professionnelle et l'appui de l'entourage de la personne atteinte.

Billet de la présidente

Des coupures qui font mal

par Denyse LeBouthillier

Au cours de l'année 2006 l'administration fédérale annonçait l'abolition de programmes touchant tout particulièrement nos communautés.

Entre autres, le programme de contestation judiciaire est passé à la guillotine. Ce programme permettait de remettre en question des décisions, des politiques et des interprétations de lois qui portaient préjudice à des catégories particulières de citoyens. Par la disparition de ce programme, bon nombre d'organismes perdent leur dernier recours dans des situations les mettant aux prises avec le gouvernement.

Et puis après, direz-vous? L'abolition du programme de contestation judiciaire signifie que bon nombre d'organismes communautaires en milieu minoritaire ne pourront plus mettre les instances gouvernementales au banc des accusés lorsque les droits des citoyens semblent bafoués.

Bon nombre de jeunes auront un peu moins de débouchés d'emploi cet été, la décision ayant été prise de mettre un terme au programme national Emploi-jeunesse. Ce programme permettait à des étudiants d'acquérir de l'expérience de travail tout en gagnant un salaire qui leur permettrait de poursuivre leurs études. Au Nouveau-Brunswick, les occasions d'emploi d'été pour les jeunes n'abondent pas et le programme Emploi-jeunesse permettait au moins à quelques-uns d'entre eux de travailler pendant quelques semaines avant de retourner étudier. Cela se traduira par une augmentation de la dette d'études pour la majorité des étudiants qui auraient autrement participé au programme. Pour d'autres, la contribution familiale devra être augmentée de façon significative.

Cette dernière décision, jumelée au retrait du financement aux regroupements en alphabétisation, jette un doute quant aux intentions de nos élus en matière de développement des compétences au Canada. Notre province fait déjà piètre figure au chapitre du niveau d'éducation de sa masse ouvrière. À une époque où l'éducation et la formation sont de plus en plus importantes sur le marché du travail, on a peine à concevoir que les organismes qui font la promotion et la coordination de l'alphabétisation se font amputer leur moyen d'existence. Comme parent, comment pouvez-vous aider vos enfants dans ses travaux scolaires si vous n'y comprenez rien vous-même? Le grand nombre de parents qui vivent cette situation dans notre province me porte à questionner la logique de miner les efforts de groupes comme la Fédération d'alphabétisation du N.-B.

Il reste encore beaucoup de chemin à faire pour qu'il n'existe plus d'écart entre femmes et hommes au Canada. Pourquoi, donc, éliminer le financement aux groupes qui militent pour l'amélioration de la condition féminine?

Comme citoyens canadiens, nous devons faire savoir à nos élus que ces coupures sont inacceptables et qu'elles font un tort considérable à notre société, en particulier dans des régions du pays comme la nôtre. Faire connaître son mécontentement est aussi simple que d'envoyer une lettre à son député fédéral et de lui dire qu'on n'est pas d'accord avec ces compressions dans les programmes de soutien à la communauté. Plus il y aura de gens qui enverront une lettre à leur représentant, plus grandes seront les chances que le financement aux programmes soit rétablit ou que des mesures alternatives valables soient mises en place.

Un défenseur pour les enfants

La nomination de Bernard Richard comme premier défenseur des enfants, en fin d'année 2006, fut accueillie avec joie par l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick. De l'avis de l'AFPNB, cette nomination viendra donner tout son poids à la Loi sur le défenseur des enfants et de la jeunesse promulguée en 2005.

L'Association se réjouit que les enfants de la province bénéficieront d'un mécanisme ayant comme vocation de faire respecter leurs droits et libertés. Cela viendra renforcer l'engagement de notre gouvernement provincial de voir au mieux-être des enfants, tout en complétant la gamme de services et de ressources déjà accessibles aux familles néo-brunswickoises.

« Pour nous, c'est l'accomplissement d'un rêve que nous caressons depuis longtemps, commente la présidente de l'AFPNB, Denyse LeBouthillier. Que ce soit l'ombudsman Richard qui occupe cette fonction contribue à nous assurer que les droits des enfants seront protégés. Nous avons d'ailleurs félicité M. Richard pour avoir accepté ce rôle au cours de notre Congrès des parents, le 4 novembre dernier, où M. Richard prononçait une conférence sur ce thème. »

L'AFPNB est particulièrement reconnaissante à l'ombudsman Bernard Richard pour l'intérêt et la conviction dont il a fait preuve dans ses démarches pour doter nos enfants d'un défenseur. « Nous lui souhaitons également la meilleure des chances à cet ajout à ses fonctions d'ombudsman. Nous souhaitons qu'il verra en notre Association un partenaire dans la défense des droits des enfants et des familles du Nouveau-Brunswick », poursuit Mme LeBouthillier.

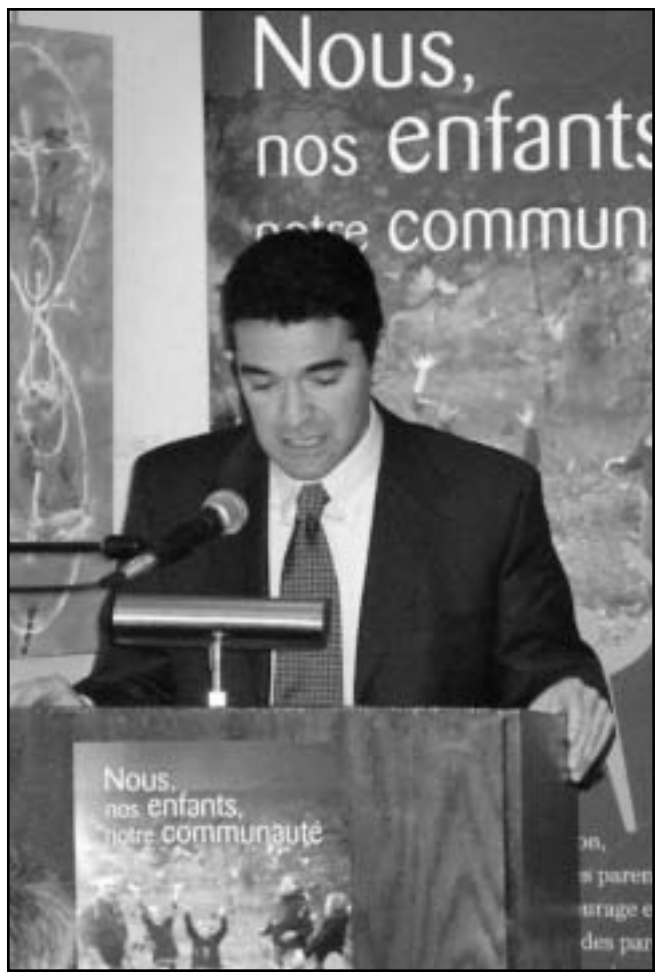

DEVENEZ MEMBRE

OUI! Je deviens membre de l'AFPNB

afpnb

○ Membre individuel 5 $
○ Membre associatif 10 $
○ Membre institutionnel 25 $

NOM OU ORGANISME

ADRESSE

VILLE PROVINCE

CODE POSTAL NO. DE TÉLÉPHONE

COURRIEL

DATE D'INSCRIPTION (J/M/A) ____ /____ /____

L'école Versant Nord lance la SPFF 2007

Une école francophone de la province différente est choisie à chaque année pour faire le lancement de la Semaine provinciale de la fierté française. Cette année, c'est l'école Versant Nord d'Atholville qui aura le privilège de donner le coup d'envoi à une semaine remplie d'activités de sensibilisation au fait français.

Se trouvant au 248, rue Notre-Dame, à Atholville, petite localité aux abords de Campbellton, dans le nord du Nouveau-Brunswick, l'école Versant Nord dispense de l'enseignement aux enfants allant de la maternelle à la 8e année et regroupés en 13 classes. En plus de desservir les familles du village d'Atholville, l'école voit également aux besoins scolaires de Val D'Amours et Saint-Arthur. Cette région est surtout redevable à l'industrie forestière pour son économie, alors qu'à Atholville même, une grande partie de l'activité économique se concentre au niveau de la l'industrie de la fabrication et de la construction. Le parc industriel du village d'Atholville regroupe des industries spécialisées dans la transformation du bois (AVCELL Inc.) et dans la fabrication des matières textiles (Atlantic Yarns Inc.). Ces compagnies sont parmi les plus grands employeurs de la région. De plus, des magasins à chaîne d'envergure se sont établis à Atholville et contribuent grandement au développement économique du village.
Le populaire parc provincial Surgarloaf voisine le centre commercial le plus fréquenté de la région, situé dans la municipalité. Toute cette activité économique permet au village d'avoir le taux de taxation le plus bas de la province.
L'école a toujours été reconnue pour la qualité de ses équipes sportives et envoie chaque année plusieurs équipes à la Finale des jeux de l'Acadie. Le volleyball est une force depuis plusieurs années à l'école.

Construite en 1951 et agrandie en 1958, l'école comprend un laboratoire de sciences, un laboratoire de langues, deux salles de musique, un laboratoire d'informatique, un laboratoire de technologie, une salle pour les arts plastiques, un carrefour étudiant, une salle multifonctionnelle, deux locaux d'enseignement ressource, un local pour le milieu propice à l'apprentissage et une bibliothèque, en plus d'un gymnase, une cafétéria et un salon du personnel. À l'extérieur sont aménagés une aire de jeux, des terrains de volley-ball et un petit terrain de soccer.

Une vie scolaire intense contribue à la vision de l'école qui est « Nous, à l'école Versant-Nord, visons à développer le plein potentiel de tous et de toutes, ceci en respectant les différences individuelles. » Entre autres, on y retrouve cette année un projet de portables en 7e année, l'une des douze écoles choisies pour ce projet. Un projet sur les micro-entreprises pour les niveaux de 4e à 6e année s'y déroule également cette année, en plus d'efforts soutenus en littératie de la maternelle à la 3e année.

Yetibo, la mascotte de l'école Versant Nord

Quelques activités étudiantes de l'école Versant Nord

Conseil étudiant
Jeux du midi (sports)
Comité sportif
héâtre
Improvisation
Équipes sportives
Visites éducatives
Activités occasions spéciales
Activités pédagogiques
Comité de photos
Semaine de la fierté française
Semaine du mieux-vivre
Comité écologique
Comité de décoration
Cercle littéraire
Bibliophiles
Courrier interne
Diaporama
Carrefour libre
Ordinateur libre
Période de devoirs assistée
Radio étudiante
Activités mensuelles (conseil étudiant)
Voyage étudiant de 8e année Montréal-Ottawa

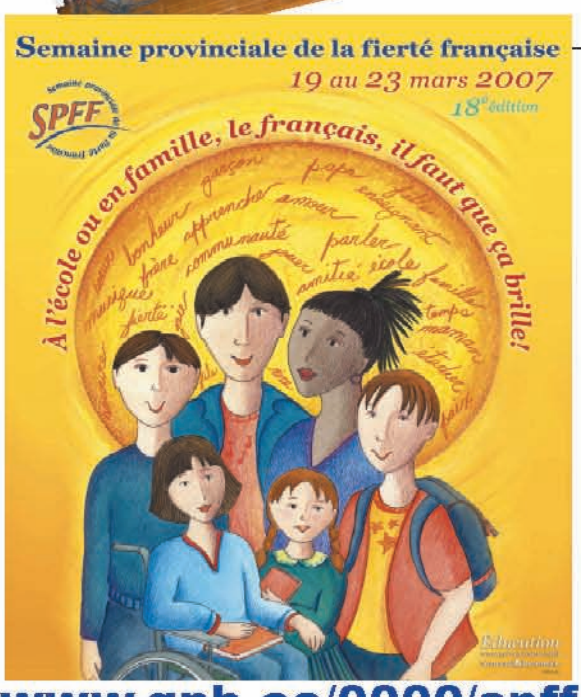

L'école Versant Nord s'est donnée le thème de la SPFF « À l'école ou en famille, le français, il faut que ça brille », comme point de départ pour préparer la cérémonie d'ouverture. Lors de cette cérémonie nous voulons recréer une grosse fête de famille comme dans le bon vieux temps. Nous voulons mettre beaucoup d'importance au sens du mot famille.
Nous parlons ici de nos familles et les familles de nos élèves, de la famille que nous formons à l'école Versant-Nord, dans notre communauté, notre province, notre pays et la grande famille que nous formons quand nous parlons de francophonie mondiale.
Nous voulons que cette cérémonie soit un spectacle à l'image de notre école, c'est-à-dire un endroit où l'on se sent bien, qui bouge et qui dégage un esprit d'appartenance. Au cours de la cérémonie, nous aurons la chance de voir briller des étoiles qui sont présentement à notre école ou dans notre communauté et nous aurons aussi la chance de voir briller d'autres étoiles qui sont passées ici et qui évoluent maintenant sur la scène culturelle du Nouveau-Brunswick ou ailleurs. Nous pensons, entre autres, à Luc Leblanc (Citrouille, au pays de la Sagouine) et à Jean-François Soucy (Phénomia). En plus de ces deux artistes, nous aurons également la venue d'une dizaine d'autres artistes de la région qui ont déjà fréquenté notre école. Nous prévoyons la visite de quelques artistes du Burkina Faso (**ceci reste à confirmer**).
Nous aurons, entre autres, une chanson à répondre (composée par une famille de la communauté dans le cadre d'un concours organisé par l'école). Des jeunes qui joueront de la cuillère, feront de la claquette et bien d'autre numéros intéressants.

- Lynn Thibeault, directrice adjointe

Quelques activités qui auront lieu pendant la semaine à l'école Versant Nord :

- Pièce de théâtre pour les 7e et 8e année
- Spectacle pour les élèves de maternelle à 6e année
- Spectacle musical maternelle à 8e année > artistes du Burkina Faso (**à confirmer)**
- Musicien invité pour la clôture de la semaine
- Ateliers de poésie et arts visuels avec Edith Bourget
- Improvisation : personnel contre élèves en utilisant comme thème les slogans des années précédentes
- Activités à l'intérieur des classes (génies en herbe, chasse aux mots, concours d'épellation et autres)
- Soirée de lecture (maternelle à 2e année)
- Spectacle en soirée pour les parents et gens de la communauté

UNIS CONTRE LES COUPURES

Dites **NON!** aux coupures du gouvernement Harper, pour des communautés et une démocratie vivantes!

Les coupures du gouvernement de Stephen Harper annoncées l'an dernier représentent relativement peu d'argent par rapport à l'ensemble des dépenses du gouvernement fédéral, mais elles font un tort important à notre communauté, car cela :

1- réduit la capacité de nos communautés et organismes participer à la démocratie et à l'amélioration de notre condition de vie;
2-affecte les programmes axés sur plus de justice et d'égalité;
3- limite le pouvoir de contestation des gens ordinaires.

Comment ces coupures peuvent-elles m'affecter?

Enfants : annulation des ententes fédérales-provinciales sur les garderies (5 milliards $ en 5 ans), privant des milliers de familles et d'enfants d'un service de garde national.

Jeunes : compressions dans le programme Stratégie Jeunesse, éliminant 25 000 emplois pour des jeunes, dont 2500 au N.-B. (55,4 millions $).

Femmes : coupures de 5 millions $ à Condition féminine Canada, refus d'adopter une loi sur l'équité salariale, élimination du financement d'activités de revendication pour l'égalité des femmes.

Alphabétisation : coupures de 17 millions $ au programme d'alphabétisation, affectant des milliers d'adultes qui ont besoin d'apprendre à lire et à écrire.

Minorités de langues officielles, gais et lesbiennes, personnes handicapées, autres minorités : élimination du Programme de contestation judiciaire (PPC) (5,6 millions $), diminuant la chance des minorités de faire respecter leurs droits.

Bénévoles et communautés : élimination du soutien à l'Initiative sur le bénévolat (9,7 millions $).

Environnement : coupures de 7,6 millions $ aux subventions visant à contrer le réchauffement de la planète.

Que puis-je faire?

Parlez-en à votre famille, à vos amis et à votre entourage.
Signez la pétition en ligne à www.capacadie.com/petition/petition.cfm
Écrivez à l'opinion des lecteurs des journaux.
Demandez à votre député fédéral ce que son parti fera pour rétablir le financement.
Demandez aux candidats aux prochaines élections ce qu'ils comptent faire pour rétablir le financement

Coordonnées des députés fédéraux du N.-B. :

Michael Allen (PC) Tobique-Mactaquac – allen.m@parl.gc.ca 1-800-671-6160
Jean-Claude D'Amours (PL) Madawaska-Restigouche – damours.j@parl.gc.ca
Yvon Godin (NPD) Acadie-Bathurst – godin.y@parl.gc.ca 506-548-7511
Charles Hubbard (PL) Miramichi – hubbard.c@parl.gc.ca 1-800-567-5564
Dominic LeBlanc (PL) Beauséjour – leblanc.d@parl.gc.ca 1-800-432-0311
Rob Moore (PC) Fundy Royal – moore.r@parl.gc.ca 1-866-433-4677
Brian Murphy (PL) Moncton-Riverview-Dieppe – murphy.b@parl.gc.ca 506-851-3310
Andy Scott (PL) Fredericton – scott.a@parl.gc.ca 506-452-4110

Coalition pour l'équité salariale / Coalition for Pay Equity
New Brunswick Child Care Coalition / Coalition des services de garde à l'enfance du Nouveau-Brunswick
FJFNB
FÉÉCUM
PSAC AFPC – Public Service Alliance of Canada / Alliance de la Fonction publique du Canada
saanb – Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick
Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
Laubach Literacy New Brunswick
Canadian Labour Congress / Congrès du travail du Canada
afpnb – Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick
CFUW FCFDU
FFAFNB
CentrArt
La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick
SERFNB – Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick
Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick
FANB – Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick
Advisory Council on the Status of Women – Conseil consultatif sur la condition de la femme
Literacy Coalition of New Brunswick Ltd.
Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick
NBFL FPTNB
Forum de concertation des organismes acadiens
Le Forum de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick
Femmes équité atlantique

Environnement Vie
Association des parents uniques de l'U de M
L'initiative canadienne sur le bénévolat -réseau régional du N.-B.
Centre de prévention de la violence familiale de Kent
Symbiose
Collectif Alpha

Secteur santé

L'allaitement

Allaitera, allaitera pas... c'est une décision que toutes les nouvelles mamans ont eue à prendre lorsque leur enfant est venu au monde. Le choix est évidemment personnel, mais il faut tout de même bien considérer les bienfaits possibles pour l'enfant.

Selon la Société canadienne de pédiatrie, le lait maternel est l'aliment par excellence à offrir à votre nourrisson. La Société canadienne de pédiatrie recommande, en effet, l'allaitement exclusif pendant au moins les 6 premiers mois de vie. À 6 mois, votre bébé sera prêt à manger d'autres aliments. Vous pouvez continuer à l'allaiter jusqu'à l'âge de 2 ans, et même après.

Puisque chaque mère produit du lait maternel naturel dont la composition est adaptée à son bébé à elle, votre bébé est moins facilement exposé aux matières allergènes étrangères. Le lait maternel contient aussi des anticorps et d'autres éléments immunitaires qui aident le bébé à mieux prévenir et combattre les maladies.

Le lait maternel contient la quantité et la qualité idéales de nutriments pour respecter les premiers besoins alimentaires de votre bébé. De plus, son système digestif l'absorbe mieux, ce qui réduit les risques de constipation ou de diarrhée.

Il n'y a pas si longtemps, bien des habitants de pays occidentaux comme le Canada pensaient que le biberon était préférable à l'allaitement. De nos jours, on sait que l'allaitement offre à votre bébé le meilleur départ dans la vie. Si vous éprouvez des difficultés, ne soyez pas surprise que certaines personnes vous encouragent à laisser tomber. Avant de prendre cette décision, n'hésitez pas à en parler à votre médecin et à faire des recherches un peu plus poussées.

District scolaire 01

La collaboration entre la famille et l'école est essentielle au succès des jeunes. Le Conseil d'éducation du district scolaire 01 et la direction générale veulent reconnaître l'engagement des parents et de tous les partenaires de l'école et les remercier de leur appui à l'éducation. Ensemble, valorisons haut et fort l'éducation auprès de la jeunesse acadienne et francophone et soutenons tous les élèves dans leurs apprentissages!

Ernest Thibodeau
Président

Anne-Marie LeBlanc
Directrice générale

Secteur petite enfance

L'apprentissage en ligne

En quelques années, Internet est passé d'une nouveauté à l'un des outils les plus courants de notre quotidien. Une foule de sites sécuritaires offrant des jeux et idées d'activités d'apprentissage pour les enfants y ont pignon sur rue. Bien sûr, la vigilance des parents est recommandée lors des visites des enfants sur l'autoroute électronique.

Voici quelques adresses de sites où vous trouverez des activités, des comptines et des chants favorisant l'apprentissage de votre enfant.
www.caillou.com/intro.htm
http://www.geocities.com/prescolaire/index.html
http://www.momes.net/comptines/content.html
http://www.chez.com/kolymbia/enfants.html
http://www.lelutin.com/-Chansons-et-comptines-.html?lettre=
http://www.jecris.com/TXT/ZIK/

Remercions Mme Anne-Marie Collette, conseillère en intervention scolaire pour le District scolaire 01, de partager avec nous ces quelques informations.
Si vous possédez des adresses de sites Web francophones sécuritaires pour les enfants et que vous souhaitez les partager avec l'ensemble de nos lecteurs, vous êtes priés de nous les faire parvenir à notre adresse afpnb communication@nb.aibn.com

DISTRICT SCOLAIRE 5

La Semaine provinciale de la fierté française arrive à grands pas. Le Conseil d'éducation et la Direction générale du District scolaire 5 sont fiers que l'école Versant-Nord d'Atholville ait accepté d'être l'école hôtesse de la cérémonie d'ouverture de la SPFF 2007 qui aura lieu le 19 mars prochain et désirent transmettre leurs plus chaleureuses félicitations à tous ceux et toutes celles qui participent à la réalisation de cet événement.

Nous vous invitons tous et toutes à célébrer avec nous notre langue, notre culture et notre histoire.

Mario Pelletier
Président du Conseil d'éducation

Jean-Guy Levesque
Directeur général

DISTRICT SCOLAIRE 9 de la PÉNINSULE ACADIENNE

Le District scolaire 9 de la Péninsule acadienne est fier des diverses activités organisées dans ses vingt-deux écoles afin de célébrer la semaine provinciale de la fierté française.

À l'école ou en famille,
le français,
il faut que ça brille !

Ce thème sera au coeur des activités de sensibilisation auxquelles nos élèves participeront.

Solange Haché,
Directrice générale

Odette Robichaud,
Présidente du Conseil d'éducation

Semaine provinciale de la fierté française
SPFF

Journée de réflexion en éducation

L'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick animera une journée de réflexion en éducation ce printemps, à l'édifice Taillon du campus de l'Université de Moncton. Cette journée de réflexion visera, entre autres, à amener les intervenantes et intervenants de différents volets à discuter des défis actuels du système d'éducation en milieu minoritaire et de proposer, après concertation, des actions à entreprendre au sein des communautés francophones de la province. L'invitation de participer à la journée de réflexion a été lancée à plusieurs intervenants et représentants d'organismes. Cinq volets seront abordés lors de cette table ronde, soit :

1) la petite enfance;
2) l'éducation publique;
3) l'alphabétisation;
4) le postsecondaire; et
5) l'éducation non formelle.

En termes plus spécifiques, la journée de réflexion en éducation a pour objectifs d'informer les intervenantes et intervenants de la situation actuelle de l'éducation en milieu francophone minoritaire au N.-B., d'avoir une vue d'ensemble des enjeux auxquels la communauté francophone minoritaire fait face en ce qui a trait à sa survie, à son maintien et à son épanouissement, de déterminer les défis les plus importants des cinq volets présentés ci-dessus et d'élaborer, pour chacun d'eux, des actions concrètes et applicables à court terme.

Une semaine errante

Depuis bon nombre d'années, le regroupement provincial de parents fait la promotion d'une semaine en février comme Semaine d'appréciation de l'éducation (SAÉ). En cours de route, la décision fut prise de déplacer la SAÉ dans le calendrier pour la tenir à l'automne. La première SAÉ automnale fut donc annoncée pour le mois d'octobre 2006.

Le hic, c'est que la SAÉ en février est maintenant inscrite dans les coutumes de la vie scolaire et que de nombreux parents et élèves planifient de belles activités d'appréciation pour ce moment-là de l'année. Un flot de lettres, d'appels et de courriels a vite permis d'apprendre que, pour les parents, cette activité doit avoir lieu en février.

Cette réaction de nombreux parents a touché le Conseil d'administration de l'AFPNB et il fut décidé de rétablir la Semaine d'appréciation de l'éducation à sa période originale. C'est donc avec joie que l'AFPNB proclame la semaine du 12 au 17 février 2007 comme Semaine d'appréciation de l'éducation dans toute la province du Nouveau-Brunswick! Chacun est invité à remercier, à sa manière, les personnes qui travaillent à apporter un apprentissage de qualité aux enfants du Nouveau-Brunswick.

Le rétablissement de la SAÉ oblige toutefois l'AFPNB à repousser sa 1ère Semaine de valorisation des parents à une date ultérieure, soit à l'automne. Surveillez les prochaines parutions de l'InfoParents pour connaître les dates et activités entourant cette autre initiative.

Bonne Semaine d'appréciation de l'éducation!

À l'école ou en famille, le français il faut que ça brille!

District scolaire 3

Ensemble dans nos différences

Le District scolaire 3 se réjouit de vous offrir la possibilité de réaliser votre parcours scolaire en français. C'est un réel plaisir pour nous de vivre, grandir et vibrer en français avec vous tous et toutes.

Le Conseil d'éducation, le personnel des écoles et celui du bureau du District scolaire 3 vous souhaitent une excellente semaine provinciale de la fierté française 2007!

Louise Désilets
Présidente

Luc Caron
Directeur général par intérim

Valorisation des parents : Hamid Al-Farkh en lice

Mieux connu dans le milieu des jeunes de la région de Dieppe comme Monsieur Pizza, Hamid Al-Farkh a contribué à sa façon au mieux-être d'un grand nombre de jeunes.

Même si son récit a déjà fait la manchette des médias locaux et provinciaux, il est toujours d'actualité : à peine avait-il pris possession de sa pizzeria, il y a six ans, que M. Al-Farkh reçoit la visite de jeunes lui demandant s'il avait des restes de nourriture à leur donner parce qu'ils avaient faim.

Attendri par cette requête inattendue, notre brave restaurateur prit l'initiative d'offrir de la nourriture à tous les jours à des jeunes tout à fait gratuitement! Car, dit-il « pour avoir les meilleures chances de réussite dans la vie, il faut s'assurer de manger à sa faim. »

Depuis, il prépare tous les jours des hot-dogs, un gros chaudron de soupe, de la pizza et d'autres mets qu'il offre aux jeunes qui se présentent à son établissement, Acadia Donair & Pizza, sur la rue Champlain.

À savoir si les jeunes prennent avantage de sa générosité, M. Al-Farkh affirme que non. « Ils sont très polis et très reconnaissants. Lorsqu'ils ont les moyens de s'acheter autre chose, ils le font. Sinon, ils savent qu'il y aura toujours un repas chaud pour eux ici. Ce sont de bons enfants, les familles ici sont bonnes et c'est un endroit où il fait bon vivre. »

De nature discrète, notre commerçant fait bien peu de publicité pour son commerce, sauf pour l'affichage en grosses lettres d'un mot de bienvenue aux jeunes qui ont besoin d'un bon repas chaud gratuit. Une autre affiche proclame que son restaurant n'est pas à vendre.

Hamid, comme ses habitués l'appellent familièrement, est persuadé que son intervention aura fait une différence pour plusieurs jeunes. À preuve, quelques-uns de ses anciens bénéficiaires reviennent le voir de temps à autre pour lui donner des nouvelles. À quelques occasions, il a donné des leçons de restauration à ses jeunes clients, en embauchant même certains pour palier aux temps les plus occupés, les soirs et les fins de semaine.

En raison de la générosité qu'il démontre envers les jeunes, il a été décidé de soumettre la candidature de M. Hamid Al-Farkh au Prix des parents 2007 de l'AFPNB. M. Al-Farkh recevra un Certificat de valorisation en reconnaissance de ses actions. Tout d'abord prévue pour février 2007, la remise du Prix des Parents de l'AFPNB aura plutôt lieu durant le Congrès des parents, en novembre.

30 rue Gordon
Unité 103
Moncton, NB E1C 1L8
Tél : 1-888-834-7070 / 1-506-382-8143
Télécopieur : 854-8333
www.eccenb-sepenb.com

Early Childhood Care & Education New Brunswick / Soins et éducation à la petite enfance Nouveau-Brunswick (ECCENB/SEPENB) appuie le secteur de la petite enfance et l'oriente afin qu'il assure la prestation de soins et d'éducation à la petite enfance respectant le niveau de qualité et les normes établis par les parents et les éducateurs et éducatrices du Nouveau-Brunswick.

TD Canada Trust

TD Canada Trust
525, rue Régis
Dieppe (Nouveau Brunswick) E1A 1Y2
Tél. : 506 384 6953 poste 250
Téléc. : 506 384 6150
landri15@tdbank.ca

VOS BESOINS, NOS RESSOURCES.

PRODUITS :
Manuels académiques
Livres généraux
Articles promotionnels
Musique
Fournitures de bureau
CD-ROMS
Et plus encore...

Heures d'ouverture
Composez le (506) 858-4140

Libacadienne@umoncton.ca

Librairie acadienne
Université de Moncton
Pavillon Léopold-Taillon
Moncton, Nouveau-Brunswick
CANADA E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-4140
Télécopieur : (506) 858-4752

LIBRAIRIE ACADIENNE

Pavillon Léopold-Taillon, Moncton, NB E1A 3E9 tél.: **(506) 858-4140** téléc.: **(506) 858-4752** Courriel: **libacadienne@umoncton.ca**

LIBRAIRIE ACADIENNE

En présentant ce coupon, vous obtiendrez **15 % de rabais** sur tous les articles promotionnels de l'Université de Moncton (chandails, casquettes, sacs, tasses, etc).

15%
de rabais
Ce coupon ne s'applique pas sur les manuels académiques. Certaines conditions peuvent s'appliquer.

TD Canada Trust remet un don à l'AFPNB

À l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle succursale à Dieppe, l'institution financière TD Canada Trust a remis un don à l'AFPNB au montant de 1500$. La remise officielle a eue lieu le 28 septembre 2006, lors de la cérémonie d'ouverture de la succursale, au 525, rue Régis, à Dieppe. La photo montre la présidente de l'AFPNB, Mme Denyse LeBouthillier, à gauche, recevant le don de Mme Liane Landry, directrice de la succursale de TD Canada Trust.

CHOIX

Chers Parents,

Vous savez que l'école française est un droit ainsi qu'un choix. Il en va de même pour les services gouvernementaux.

On doit vous servir dans la langue officielle de votre choix dans toutes les régions de la province. C'est votre droit.

Si, pour une raison ou une autre, on ne vous accorde pas ce droit, nous pouvons intervenir. Communiquez avec notre bureau et nous examinerons la situation de plus près.

« C'est mon droit. C'est mon choix. C'est ma fierté. J'y tiens! »

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web www.languesofficielles.nb.ca ou composez le 1 888 651-6444.

COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES FOR NEW BRUNSWICK
COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Vivre pleinement, maintenant, tout en épargnant pour votre retraite, c'est possible et facile grâce à un REÉR de votre Caisse populaire acadienne.

PRENEZ RENDEZ-VOUS!

WWW.ACADIE.COM

Caisses populaires acadiennes

plus haut, plus loin, ensemble

Semaine provinciale de la fierté française SPFF

Célébrez avec nous la 18e édition de la

Semaine provinciale de la fierté française
Du 19 au 23 mars 2007

À l'école ou en famille, le français, il faut que ça brille!

L'Université de Moncton

notre université, notre avenir

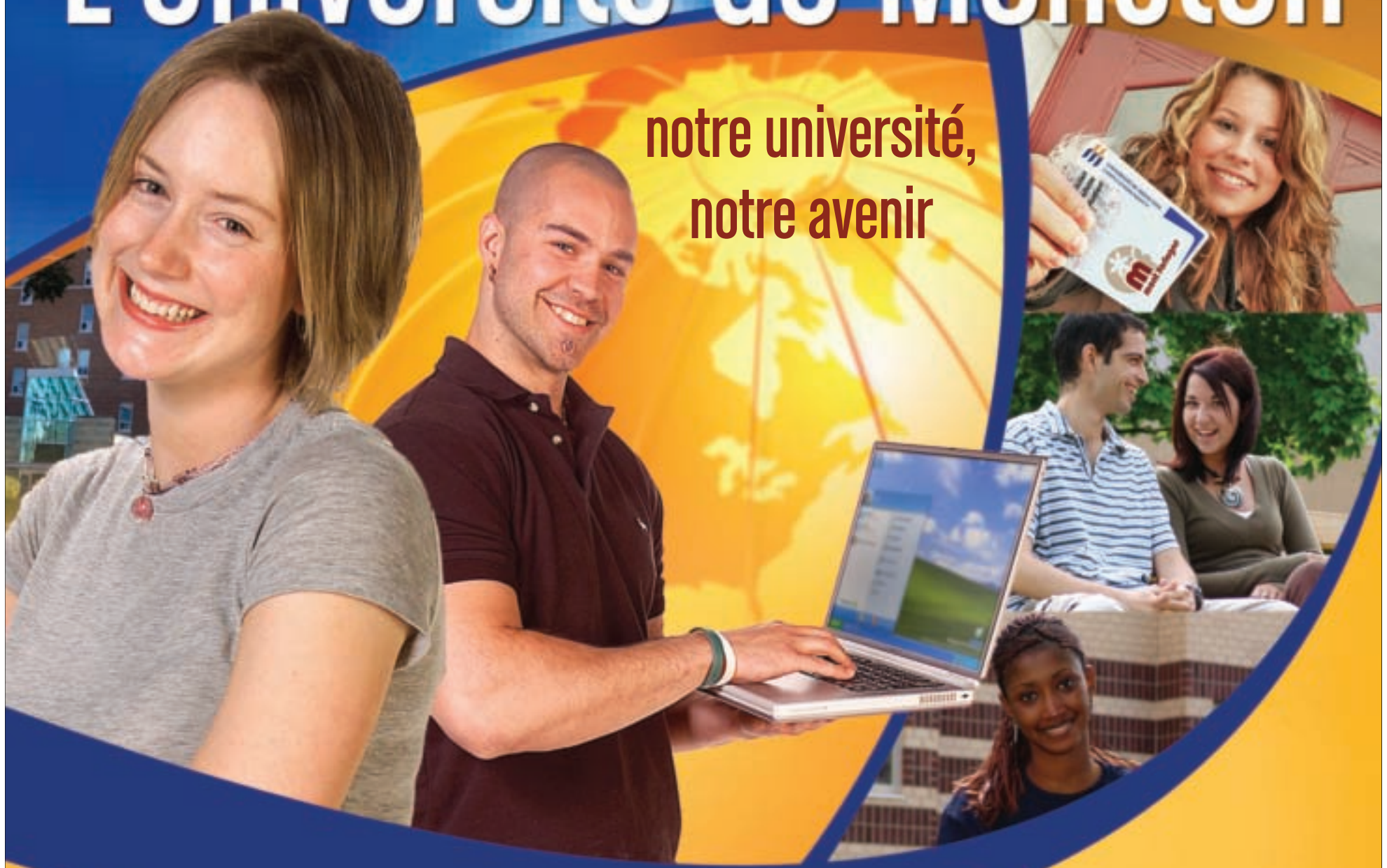

- Un ratio d'un professeur pour 14 étudiantes et étudiants
- Un généreux programme de bourses où un étudiant sur quatre reçoit une bourse
- Un taux de placement de 94,4 %
- Des installations modernes et accessibles en tout temps : à l'Université de Moncton, on retrouve un ordinateur pour cinq étudiantes et étudiants
- Un corps professoral compétent et disponible
- Un important centre de recherche où l'enseignement est enrichi par la recherche

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

info@umoncton.ca • www.umoncton.ca
858-4443 • 1-800-363-8336